



Juin
2022

Rapport
du comité de
MISSION

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

01

ÊTRE UNE ENTREPRISE À MISSION



02

NOUVEAU STATUT, NOUVELLE AVENTURE POUR CITEO

- ⇒ Mission : raison d'être!
- ⇒ Le Comité de mission
- ⇒ L'Organisme Tiers Indépendant



03

I^{RE} ANNÉE D'ENTREPRISE À MISSION

- ⇒ Les activités du Comité de mission
- ⇒ Les objectifs de Citeo 2021-2022
- ⇒ Quelques mots sur l'activité de Citeo en 2021

04

LES PROCHAINES ÉTAPES



Accélérer l'économie circulaire pour préserver la planète

Notre choix de devenir **entreprise à mission** s'inscrit clairement dans le contexte de l'urgence environnementale et sociale. La nécessité d'évoluer vers un système préservant notre planète, notre environnement et nos ressources ne fait plus débat. Réduire nos émissions de CO₂, refuser le gaspillage des ressources, protéger notre biodiversité sont des défis majeurs que nous devons relever collectivement.

Nous voulons aller plus loin et plus vite pour accompagner **la transition de notre économie et de nos modes de vie**. Le statut d'entreprise à mission nous est apparu comme un nouveau levier à disposition des entreprises : nous pouvons désormais **inscrire notre contribution environnementale, économique et sociétale** au cœur de notre identité et de notre raison d'être.

Entreprise à mission, Citeo affirme sa volonté d'agir pour apporter, à son échelle, une partie des **solutions pour un monde plus circulaire**. Notre choix, c'est sa force, a été un choix collectif. Il a été co-construit au fil des mois avec nos collaborateurs, nos administrateurs et nos parties prenantes avant d'être voté par nos actionnaires, entreprises de la grande consommation, de la distribution, des papiers et des services.

Nous avons imaginé notre raison d'être avec nos collaborateurs et tout notre écosystème.

Elle éclaire notre contribution pour plus d'engagement, plus de solutions, plus de résultats :

« Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat. »

Notre mission s'appuie sur nos expertises en faveur de l'écoconception, de la recyclabilité, du tri et du recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Et elle les élargit : réemploi, biodiversité, lutte contre les déchets abandonnés, éducation à l'environnement, modes de consommation, solutions d'innovation, seront déployés au service de la performance environnementale de nos entreprises clientes.

Elle s'appuie aussi sur **cinq objectifs**, pour ancrer notre raison d'être dans des actions concrètes et des résultats tangibles, et sur un comité de mission nommé par nos actionnaires, chargé de nous aider et de nous challenger dans cette aventure. Nous remercions personnellement chacun de ses membres qui accepte de s'embarquer à nos côtés. Nous savons que, grâce à leur engagement, leur exigence et au dialogue cher à Citeo, nous allons bénéficier des meilleurs éclairages et d'une belle source d'inspiration pour réussir notre **nouveau défi**.



Antoine Fievet
Président de Citeo



Jean Hornain
Directeur général
de Citeo et d'Adelphe



Pourquoi devenir entreprise à mission pour Citeo?

Le statut d'entreprise à mission est à la fois un mouvement naturel pour Citeo, pionnière de l'économie circulaire depuis près de 30 ans et la marque de sa détermination et de son engagement renouvelé pour ses clients, la société et l'environnement.

En adoptant ce statut, Citeo révèle à la fois sa vision, son ambition et sa nature d'entreprise engagée d'un point de vue environnemental et social. Citeo affirme le souhait d'accompagner ses clients et les consommateurs pour adapter et transformer les modes de production, de distribution et de consommation afin de répondre aux enjeux environnementaux de la planète que constitue la préservation des ressources, de la biodiversité et du climat.

Dans ce cadre, l'ambition de Citeo n'a cessé de croître pour améliorer sans cesse ses performances de recyclage et être au cœur de la transition vers une économie circulaire. Elle était au cœur du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio qui a donné naissance à Citeo, depuis dotée d'une stratégie 100 % Solutions.



La mission de Citeo et ses objectifs statutaires

Citeo, pionnière du développement durable dès le début des années 1990, en France, a construit son savoir-faire en imaginant une nouvelle vie pour les emballages ménagers puis pour les papiers graphiques.

Citeo a développé des services d'écoconception, de collecte, de tri et de recyclage dans le cadre de la « Responsabilité Élargie du Producteur », grâce à une action mutualisée de ses entreprises clientes qui sont à l'initiative de sa création, et en partenariat avec les collectivités locales et les professionnels du tri et du recyclage notamment.

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat. Ceci est sa raison d'être.

Afin d'éclairer les choix collectifs et engager chacun à l'action, Citeo réunit et mobilise les différents acteurs avec lesquels elle confronte et partage ses analyses, sa vision et ses stratégies d'action.

Co-construire et promouvoir les solutions et les positions de Citeo, de l'échelle locale à l'international

Cultiver l'engagement des équipes de Citeo dans le cadre de sa mission

Réduire l'impact environnemental des produits des clients de Citeo, en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies

Citeo poursuit ainsi **cinq objectifs** sociaux et environnementaux dans le cadre de son activité

Donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation

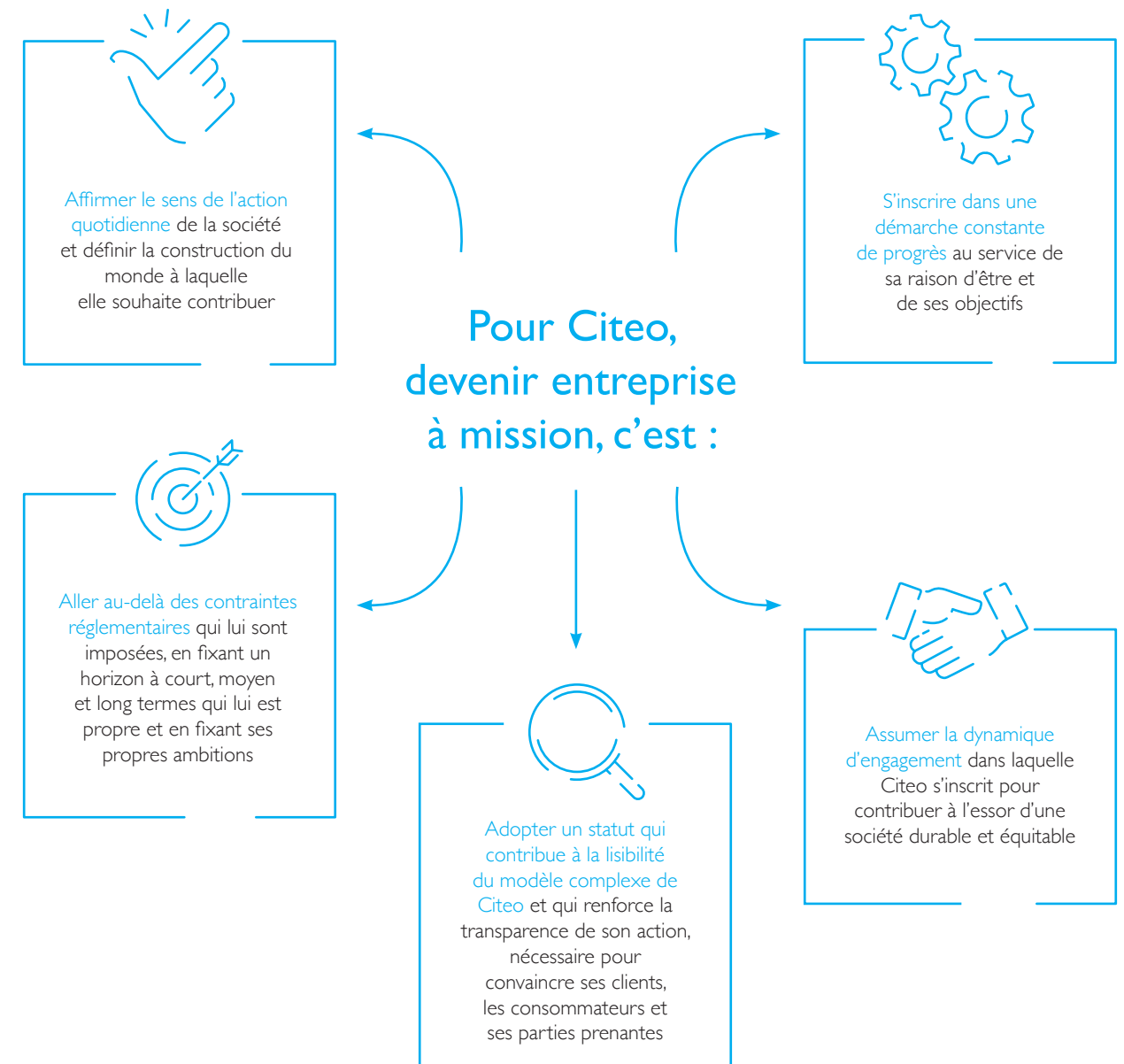
Créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique

ÊTRE UNE ENTREPRISE À MISSION

C'est une qualité introduite par la loi Pacte qui permet à toute entreprise de déclarer sa raison d'être à travers plusieurs objectifs sociaux et environnementaux.

C'est un cadre innovant introduisant le concept de « raison d'être » et la qualité de société à mission.

C'est un statut qui permet d'encourager les entreprises à se projeter dans le long terme et à mobiliser leurs parties prenantes pour s'orienter dans un monde complexe tout en respectant la liberté d'entreprendre.



NOUVEAU STATUT, NOUVELLE AVENTURE POUR CITEO

L'Assemblée générale du 17 novembre 2020 a voté l'adoption du statut d'entreprise à mission pour Citeo. Fruit et aboutissement d'un travail initié il y a près de deux ans avec les parties prenantes internes et externes, ce changement de statut est à la fois un mouvement naturel pour Citeo, pionnière de l'économie circulaire depuis près de 30 ans, et la marque d'une ambition et d'un engagement environnemental et social renouvelés.

Mission : raison d'être !

Citeo a co-construit sa raison d'être et ses engagements de manière collective avec les collaborateurs qui font vivre la mission au quotidien et qui en sont les premiers ambassadeurs, avec ses administrateurs garants de la stratégie de l'entreprise et avec ses parties prenantes avec lesquels elle entretient un dialogue permanent.

Concrètement cela s'est traduit par :

- 4 ateliers de travail avec plus de 40 collaborateurs volontaires représentatifs de l'ensemble des métiers de Citeo pour définir la raison d'être et les engagements ;
- Des échanges avec les membres du Codir opérationnel et aussi les managers pour nourrir la réflexion et la challenger ;
- Un atelier de travail avec les parties prenantes pour recueillir leurs propositions et les faire réagir sur les travaux des collaborateurs ;
- Des échanges en continue avec le Conseil d'administration ;
- Un aboutissement lors de l'Assemblée générale du 17 novembre 2020, date d'acquisition du statut.

Les membres du Comité exécutif de Citeo étaient sponsors de la démarche et l'ont accompagnée au cours des ateliers.

Le Comité de mission

Le Comité de mission réunit des acteurs qui s'engagent à accompagner Citeo dans la mise en œuvre de sa mission. Il est le garant du respect de sa mission, challenge et nourrit ses réflexions stratégiques en apportant de nouveaux points de vue.

Il est composé de représentants des clients, opérateurs, associations environnementales, collectivités locales, personnalités qualifiées et un salarié.

Lors de l'Assemblée générale mixte ayant voté le nouveau statut de Citeo, un Comité de mission de 10 membres a été nommé.

Le Directeur général de la société a également désigné un représentant des salariés.



Réparti en 6 collèges, le Comité de mission a la charge d'assurer le suivi de la nouvelle raison d'être de l'entreprise.

DES REPRÉSENTANTS, ISSUS DU COLLÈGE « PERSONNALITÉS QUALIFIÉES »



Patricia Ricard

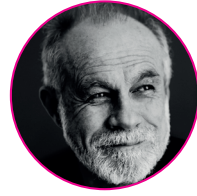
Présidente du Comité de mission

Porte-parole, Vice-présidente de la POC & Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard.

Patricia Ricard accède à la Présidence de l'Institut Océanographique en 2005 et s'engage depuis plus de 30 ans pour la protection de l'environnement. Elle s'attache aujourd'hui à mettre en lumière le rôle essentiel de l'Océan dans notre réponse aux changements climatiques et à sensibiliser et mobiliser les populations et les décideurs politiques. Entre 2010 et 2015, elle est membre du Conseil Economique, Social et Environnemental français (CESE), pour lequel elle produit un rapport sur le biomimétisme et l'innovation durable. Depuis, elle est Vice-présidente de la Plateforme Océan-Climat, un consortium de 70 organisations agissant pour la protection de l'Océan. C'est à ce titre qu'elle crée des passerelles entre scientifiques et décideurs politiques dans le cadre des ODD 13 et 14 et soutient l'inclusion de l'océan à l'Agenda CCNUCC. En 2019, elle co-dirige le workstream « renforcer la résilience des écosystèmes marins » du One Planet Lab, une initiative du président Macron, dont les résultats et recommandations ont été présentés aux One Planet Summits de Nairobi et de Biarritz, en marge du G7. Elle a également été nommée Chef de file de la délégation française du Sommet des deux Rives en 2020. En 2022, elle était l'une des ambassadrices du One Ocean Summit, et rapporteuse de l'atelier « Quelle mer nourricière en 2030? ».

MOTIVATION À REJOINDRE LE COMITÉ

« Citeo, par son histoire et son activité, est au cœur des enjeux de durabilité. Je pense que son engagement à devenir entreprise à mission est un atout pour animer son réseau exceptionnel d'acteurs de l'économie et des territoires pour l'accélération de l'innovation pour la transition ».



Carlos Moreno

Directeur scientifique, Chaire ETI

(IAE Paris - Université Panthéon Sorbonne)

Chercheur de renommée internationale, Carlos Moreno est Directeur scientifique de la Chaire "Entrepreneuriat - Innovation", IAE Paris - Université Panthéon Sorbonne.

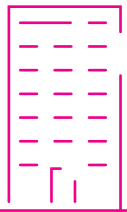
Carlos Moreno est reconnu comme chercheur à l'esprit novateur pour ses travaux pionniers et son approche unique des questions urbaines. Il est également conseiller scientifique de personnalités nationales et internationales de haut niveau. Il travaille au cœur d'enjeux d'envergure internationale de par ses recherches, apportant un regard innovant sur les enjeux urbains et proposant des solutions aux enjeux auxquels sont confrontées les villes, métropoles et territoires au XXI^e siècle. Certains de ses concepts ont fait le tour du monde : la Human Smart City, la Ville du quart d'heure, le Territoire de la demi-heure.

PRIX

- ⇒ Médaille de la Prospective de l'Académie française d'Architecture (France, 2019)
- ⇒ Obel Award de la Foundation Henrik Frode Obel (Denmark, 2021)
- ⇒ Leadership Award, Smart City Expo World Congress (Spain, 2021)
- ⇒ European Congress of Local Governments Prize (Poland, 2022)

OUVRAGES PUBLIÉS

« Vie urbaine et proximité au temps du Covid-19 » et « Droit de cité, de la ville-monde à la ville du quart d'heure ».



Shu Zhang

Fondatrice de Pandobac

Présidente du Réseau Consigne

Après des études d'ingénieur à l'École Centrale Paris, Shu Zhang décide de suivre sa passion pour la cuisine et la gastronomie en ouvrant son propre restaurant à Paris. Elle ouvre Maguey en 2014 et obtient une distinction du guide Gault et Millau.

Son quotidien l'amène à se rendre compte de l'énorme gaspillage lié à l'approvisionnement des restaurants : chaque commande de produits alimentaires arrive aux restaurants dans des emballages jetables tels que des cartons, caquettes en bois et caisses en polystyrène, qui sont jetés, puis incinérés.

Elle décide, en 2018, de créer Pandobac afin d'apporter une solution plus durable à ces emballages, et souhaite avec ce projet, avoir un impact fort sur la société. Depuis 2019, Pandobac a évité la production de 500 000 emballages jetables et est présent sur tout le territoire français.

Shu Zhang fait partie du Conseil d'administration du Mouvement Impact France (anciennement Mouves et Tech For Good), et est présidente du Réseau Consigne depuis novembre 2020.

MOTIVATION À REJOINDRE LE COMITÉ

« Citeo a un grand rôle à jouer dans la transition vers des emballages plus responsables, et la question du réemploi des emballages est encore émergente. M'avoir sollicitée pour faire partie du Comité de mission montre que Citeo prend la question du réemploi très au sérieux dans son nouveau statut d'entreprise à mission et j'ai eu envie de participer à cette mutation, qui va indéniablement dans le bon sens ».



Philippe Moati

Professeur agrégé d'économie à l'Université Paris -Diderot

et membre du Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces (Ladys, UMR 7533)

Après plus de 20 ans passés au Crédoc, Philippe Moati a participé à la création en 2011 de l'Observatoire Société et Consommation (l'ObSoCo). L'analyse des transformations du système économique et social traverse ses différents travaux.

Il est un spécialiste reconnu du commerce et de la consommation. La nouvelle révolution commerciale (Odile Jacob, 2011), La société malade de la consommation (Odile Jacob, 2016) et La plateforme de la consommation. Peut-on encore contrer l'ascension d'Amazon (Gallimard, 2021) sont ses trois derniers livres.

MOTIVATION À REJOINDRE LE COMITÉ

« Après la participation au Comité des parties prenantes, je souhaite continuer à contribuer à l'engagement de Citeo dans l'économie circulaire et la transition vers un nouveau modèle de développement. Également, expérimenter de l'intérieur le fonctionnement d'un Comité de mission ».



**DES REPRÉSENTANTS, ISSUS DU COLLÈGE
« CLIENTS »**

Laëtitia Magré

Co-présidente des centres E.Leclerc depuis juin 2018, en charge de booster le plan RSE – développement durable de l'enseigne

Elle est également administratrice du Conseil d'administration des centres E.Leclerc, administratrice du Conseil d'administration de Perifem, administratrice du Conseil d'administration de la FSQA (Food Store Quality Authority) et vice-présidente du Conseil d'administration de la santé au travail du Genevois.

Entre février et septembre 2020, elle a piloté et coordonné la cellule de crise nationale du groupe E.Leclerc avec Michel Edouard Leclerc et le secrétaire général et depuis août 2019, elle préside la commission développement durable, qualité, gestion de crise et mécénat pour E.Leclerc pour la France, l'Espagne, le Portugal, la Pologne et la Slovaquie.

Depuis 1998, Adhérente et directrice générale du centre E.Leclerc d'Annemasse Ville-la-Grand, en Haute Savoie.

**MOTIVATION À REJOINDRE
LE COMITÉ**

« Je souhaite contribuer à partager, encourager et nourrir les réflexions en matière de gouvernance et de RSE. La mission de Citeo, qui est d'accompagner l'ensemble de ses parties prenantes pour une économie plus circulaire et une meilleure gestion des ressources en préservant la biodiversité et le climat, s'inscrit dans les objectifs de notre société. Je suis fière de participer au Comité de mission d'une entreprise engagée avec l'ensemble de ses équipes, dans une économie plus durable ».


Jacques Rocher

Directeur développement durable du groupe Yves Rocher et président de la Fondation Yves Rocher, a dû se retirer du Comité de mission pour des raisons de disponibilité. Une nomination est en cours pour le remplacer.

**UNE REPRÉSENTANTE,
ISSUE DU COLLÈGE « OPÉRATEURS »**

Anne Le Guennec

Directrice générale des activités recyclage et valorisation des déchets – Veolia France

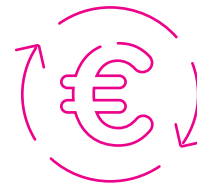
Elle a rejoint Veolia en 1998. Ingénieur, diplômée de l'Université de Technologie de Compiègne, elle a commencé sa carrière en France, dans la Propreté. En 20 ans de carrière, Anne a acquis une expérience considérable dans tous les domaines du développement commercial, de la gestion technique et opérationnelle et du management.

En 2003, elle est nommée directrice de projet pour la construction d'usines de production d'eau potable. En 2008, elle devient directrice technique des activités Eau, Assainissement et Électricité chez Veolia au Maroc. Elle rejoint ensuite le Moyen-Orient en tant que Directrice commerciale Eau, Déchets et Énergie.

Avant sa nomination à la direction générale de Veolia RVD, Anne a dirigé Enova, une joint-venture créée en 2002 entre Majid Al Futtaim et Veolia, qui fournit des services de gestion de l'énergie à un large portefeuille de clients publics et privés à travers le Moyen-Orient.

**MOTIVATION À REJOINDRE
LE COMITÉ**

« Citeo et Veolia partagent, dans leur raison d'être, l'ambition de préserver la ressource et d'engager une véritable transformation écologique. Nous avons besoin de mobiliser tout notre écosystème pour y arriver. Répondre à cet appel en participant au comité de mission était donc pour moi une évidence ».

**UNE REPRÉSENTANTE,
ISSUE DU COLLÈGE « ASSOCIATIONS »**

Nathalie Boyer

Députée générale OREE – Experte Économie circulaire

Elle est Déléguée générale d'OREE et chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur; Vice-présidente du Conseil National de l'Économie circulaire (CNEC) et a été nommée Ambassadrice de l'économie circulaire par le ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre de la Feuille de Route Économie Circulaire (FREC). Ingénieur agronome, elle élabore et pilote, tant techniquement que financièrement, des projets à destination de ministères, entreprises et autres institutions. Elle est de ce fait régulièrement sollicitée lors d'auditions et de consultations nationales (ministères, assemblée nationale...).

Elle est membre de Conseils d'administration (Institut National de l'Économie Circulaire, Décider Ensemble...) et de commissions telles que le Comité de Transformation Écologique des Jeux olympiques Paris 2024, la Commission Nationale du Label (CNL) et le Conseil National Stratégique (CNS) dans le cadre du programme « Territoire Engagé Transition Écologique » de l'ADEME et la Plateforme nationale RSE rattachée auprès du premier ministre. Elle contribue également aux comités de société à mission et aux comités parties prenantes de plusieurs entreprises.

**MOTIVATION À REJOINDRE
LE COMITÉ**

« Co-construction, gouvernance multi-partenariale, démarches collectives, participation... sont plus que jamais les nouvelles manières de faire pour répondre aux enjeux complexes auxquels fait face la société. Je suis fière de faire partie de ce comité de société à mission et de prendre part au renforcement des ambitions de Citeo en économie circulaire ».

**UN REPRÉSENTANT,
ISSU DU COLLÈGE « ÉLUS »**

Christophe Bouillon

Président de l'Association des Petites Villes de France et vice-président de la Confédération des petites villes de l'Union Européenne. Maire de Barentin et président de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe.

Président de l'Association des Petites Villes de France et Vice-président de la Confédération des petites villes de l'Union Européenne, il est également conseiller départemental de la Seine-Maritime depuis 2015 et président de la Fédération Hospitalière de France pour la Normandie depuis 2019. Depuis juin 2020, Christophe Bouillon est également Maire de Barentin et président de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe.

Auparavant, il a été Député de la cinquième circonscription de la Seine-Maritime de 2007 à 2020. À ce titre, il était Vice-président de la commission du développement durable et de l'aménagement de 2012 à 2017 et Membre de l'Office Parlementaire d'Évaluation des choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) de 2017 à 2020.

Lors de ses mandats de Député, Christophe Bouillon a piloté et contribué à différents rapports et publications. Par ailleurs, Christophe Bouillon a été président du Conseil d'administration de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs de 2015 à 2018. Depuis cette année, il donne des cours à l'Université de Rouen en Master 2 Patrimoine naturel et droit de l'environnement.

**MOTIVATION À REJOINDRE
LE COMITÉ**

« La décarbonation de notre société est l'affaire de tous. On ne peut pas attendre. Habitants, entreprises et institutions doivent agir ensemble. Citeo est à la confluence de ces trois types d'acteurs. Le recyclage et la valorisation des emballages sont au cœur de son activité et l'une des clés de la réussite de la transition écologique. Porter un regard exigeant et constructif à sa mission est passionnant ».

UN REPRÉSENTANT, ISSU DU COLLÈGE « SALARIÉS »



Axel Darut

Conseiller affaires européennes
sur les sujets d'économie circulaire

Il travaille au sein de l'équipe affaires publiques de Citeo depuis 2018, d'abord en tant que Conseiller affaires publiques puis Responsable des affaires européennes et internationales.

En charge de la stratégie européenne et du suivi des dynamiques internationales en matière d'économie circulaire, il a la charge de porter la voix et les positions de Citeo au sein des institutions européennes et internationales, en lien avec l'écosystème de l'entreprise.

Engagé dans le monde associatif avec la cocréation et présidence d'une association de solidarité internationale à taille humaine entre 2014 et 2020. Il intervient par ailleurs sur les enjeux économiques et juridiques en lien avec l'économie circulaire, à l'échelon local et international, auprès d'écoles d'ingénieurs, de commerce et d'université de droit. Ayant un parcours de juriste économiste, avec des expériences dans le secteur privé et public, il a souhaité conjuguer l'engagement sur le terrain et l'envie d'agir en rejoignant le comité de mission de Citeo.

MOTIVATION À REJOINDRE
LE COMITÉ

« Notre raison d'être permet de réunir les engagements des entreprises clientes et de nourrir une plus grande confiance des citoyens sur leurs gestes de tri, en appréhendant les enjeux environnementaux tant carbone que biodiversité. Par ailleurs, elle invite les collaborateurs à s'impliquer davantage dans les choix stratégiques de l'entreprise, et attire de nouveaux talents, à l'heure où la majorité des étudiants, professionnels de demain, attendent des actes des entreprises face à l'urgence écologique ».

UN INVITÉ PERMANENT



Philippe-Loïc Jacob

Président de Citeo de 2009 à 2021

Il a débuté sa carrière au sein du Groupe Danone en 1986 en Suède puis en Amérique du Nord, au service de la marque Evian. En 2002, il devient Directeur délégué à la Présidence du Groupe Danone, puis Secrétaire général du Groupe de 2004 à 2009. Philippe-Loïc Jacob a été président du Conseil d'administration de Citeo de 2009 jusqu'au 30 juin 2021, où après 5 mandats consécutifs, il a choisi de ne pas demander le renouvellement de son mandat. Il est nommé à titre honorifique, président d'honneur du Conseil.

Il a par ailleurs transformé Citeo en entreprise à mission en novembre 2020, permettant ainsi de transcrire la vision et les engagements de l'entreprise et de ses actionnaires dans ses statuts. Engagé dans la protection de l'environnement, Philippe-Loïc Jacob est également Président du Parc Animalier et Botanique de Branféré et de l'École Nicolas Hulot. Il est Président de la Fondation pour le rayonnement de l'Art Haïtien et membre du Conseil d'administration de la Fondation Daniel et Nina Carasso, fondation privée du fondateur de Danone qui mène des actions caritatives dans le domaine de l'alimentation durable et de l'Art Citoyen. Il siège également au Conseil d'administration d'EM Lyon Business School et de sociétés de grande consommation en Argentine, au Mexique, au Canada, en Espagne et au Moyen-Orient.

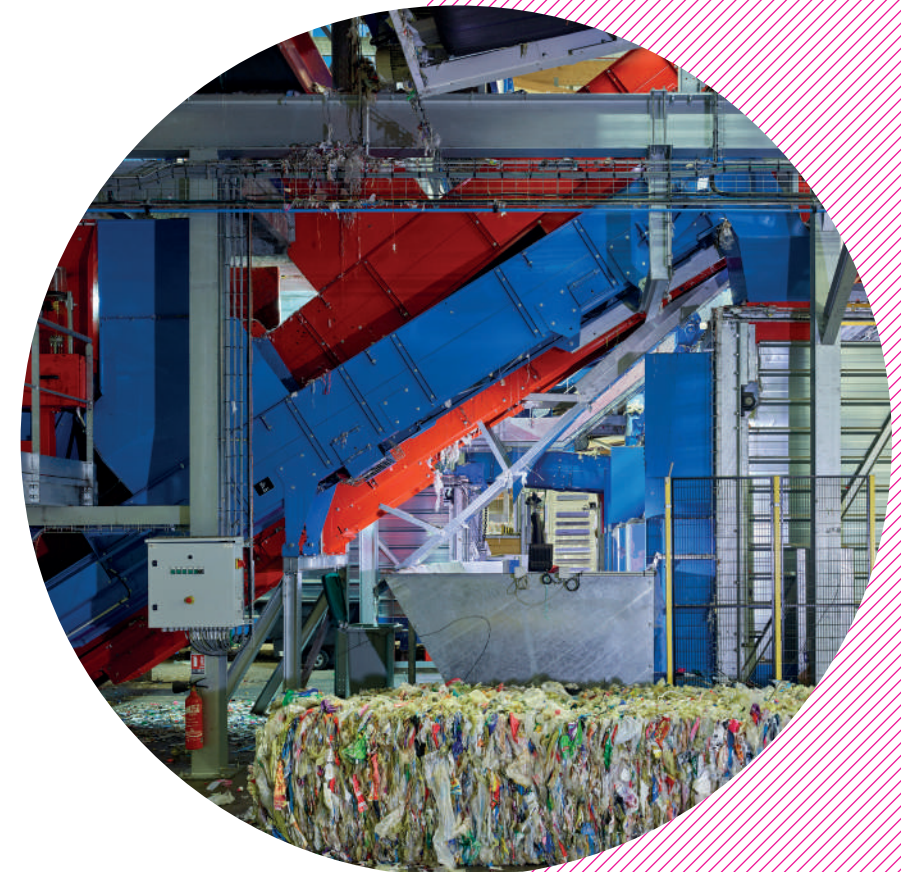
Le Comité est chargé :

- ⇒ de garantir le respect de la mission de Citeo ;
- ⇒ de nourrir la réflexion stratégique du Conseil d'administration afin de faire progresser la cause de l'environnement.

Pour permettre le suivi de la réalisation de sa mission par le Comité de mission et l'Organisme Tiers Indépendant, Citeo et son Comité de mission ont défini pour chacun de ses objectifs statutaires, des objectifs opérationnels mesurables grâce à des indicateurs et des trajectoires d'évolution.

L'Organisme Tiers Indépendant

Après une consultation menée par Citeo auprès de 3 organismes agréés Cofrac, le Conseil d'administration du 15 décembre 2021 a décidé à l'unanimité de nommer le cabinet de Saint-Front en tant qu'Organisme Tiers Indépendant chargé de la vérification de l'exécution de la mission de Citeo et de la bonne réalisation des objectifs qu'elle s'est fixée, pour une durée maximale de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.



1^{RE} ANNÉE D'ENTREPRISE À MISSION

Les activités du Comité de mission

Pour permettre une immersion rapide du Comité de mission et de ses membres au cœur des enjeux de Citeo, la société a organisé une visite d'un centre de tri en présence du nouveau président du Conseil d'administration de Citeo, Antoine Fievet, le 26 octobre 2021 qui a permis aux membres de mieux appréhender le mode de fonctionnement d'un centre de tri et d'illustrer les adaptations réalisées pour permettre l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.

La présidente du Comité de mission a également souhaité organiser une rencontre informelle des membres du Comité qui s'est tenue de manière dématérialisée pour des raisons sanitaires le 26 juillet 2021. Elle avait pour objectifs pour les membres du Comité de mieux se connaître et permis que chacun présente succinctement ses compétences afin de mieux appréhender les souhaits pour faire vivre ce comité.

Le Comité s'est réuni à 2 reprises durant l'année 2021 de manière formelle.

⇒ **La première réunion s'est tenue le 12 mars 2021.**

Le président du Conseil d'administration Philippe-Loïc Jacob a fait part à cette occasion de sa grande satisfaction de voir réuni le premier Comité de mission de Citeo qu'il voit comme l'aboutissement du projet des fondateurs de la société et qui permet, grâce à l'évolution de la réglementation, de transcrire la vision et les engagements de l'entreprise et de ses actionnaires dans ses statuts.

Durant cette réunion, Patricia Ricard a été élue présidente du Comité à l'unanimité de ses membres pour une durée de 3 ans.

Après avoir remercié les membres pour la confiance qui lui était témoignée, Patricia Ricard a précisé qu'elle voyait dans ce comité un lieu d'intelligence collective. Elle a également souligné son souhait, au travers de cette nouvelle expérience, de porter la parole de l'engagement des entreprises dans les milieux environnementaux et faire parvenir la voix de la science aux entreprises.

Le Comité exécutif de Citeo a ensuite présenté l'entreprise, sa stratégie et sa feuille de route. Il a également présenté au Comité de mission une proposition d'objectifs opérationnels.

⇒ **La seconde réunion a été précédée de la visite d'un centre de tri en présence du nouveau président du Conseil d'administration de Citeo, Antoine Fievet, le 26 octobre 2021.**

La réunion s'est ouverte sur la présentation par le Comité exécutif des propositions d'objectifs opérationnels et des indicateurs de performances pour chaque objectif statutaire revus à la suite des premiers échanges intervenus le 12 mars 2021.

Le Comité a ensuite évoqué la mission de l'OTI et ses interactions avec le Comité de mission.

Citeo a ensuite présenté la feuille de route sur la biodiversité en détaillant les 4 engagements pris et en précisant que les actions portant sur l'économie circulaire sur lesquelles Citeo agit peuvent avoir des impacts favorables sur la biodiversité comme l'écoconception, le réemploi, le recyclage, l'innovation.

Engagement n° 1

Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs performances environnementales.

À titre d'illustration, des travaux sont en cours pour mettre en place un indicateur portant sur l'empreinte écologique de l'emballage, que Citeo destine à ses clients.

Engagement n° 2

Accompagner les territoires sur des engagements structurants pour la biodiversité.

Engagement n° 3

Inscrire la biodiversité au cœur des outils de mobilisation et d'information des citoyens. Ceci notamment en éclairant les citoyens sur les impacts sur la biodiversité de leurs choix de consommation.

Engagement n° 4

Promouvoir, aux niveaux national, européen et international, l'intégration des enjeux de préservation de la biodiversité dans les politiques et projets de l'économie circulaire.

La promotion du principe de la responsabilité élargie du producteur participe de cette prise en compte car cette notion permet d'œuvrer à la réduction des pollutions, notamment des plastiques, en créant une économie.

La réunion s'est achevée sur le visionnage d'un film réalisé à l'occasion de la journée de l'engagement des équipes de Citeo. Cette initiative, visant à motiver et fédérer les salariés, a rencontré un vrai succès et a été fédératrice pour les salariés.

Les objectifs de Citeo pour 2021-2022

Pour cette première année 2021, le premier objectif de Citeo est de constituer le Comité de mission et de le réunir afin qu'il désigne son ou sa président(e).

Le second objectif vise à proposer au Comité de mission pour chaque objectif statutaire des objectifs opérationnels et des indicateurs de performance afin de permettre pour les années à venir au Comité de mission et à l'Organisme Tiers Indépendant un suivi de l'atteinte des objectifs statutaires et des moyens mis en œuvre.

Ces objectifs et indicateurs pourront naturellement évoluer dans le temps pour tenir compte des progrès réalisés, des enjeux nouveaux et des contraintes éventuelles.

➔ 1- Constituer le Comité de mission

Le Comité de mission constate qu'il a été constitué en date du 17 novembre 2020 par décision des actionnaires de la société et qu'il s'est réuni à deux reprises sur l'année 2021. Il constate également que le représentant des salariés a été désigné par le directeur général au mois de décembre 2020 au terme d'un processus d'appel public à candidature ouvert à l'ensemble des collaborateurs.

La présentation des membres de notre comité figure dans le chapitre 02.

Rappel des principales actions menées par Citeo pour devenir entreprise à mission et désigner les membres du Comité de mission :

- 4 ateliers de travail avec plus de 40 collaborateurs volontaires représentatifs de l'ensemble des métiers de Citeo pour définir la raison d'être et les engagements.
- Un atelier de travail avec les parties prenantes pour recueillir leurs propositions et les faire réagir sur les travaux des collaborateurs.
- Des échanges en continu avec le Conseil d'administration.
- L'Assemblée générale du 17 novembre 2020 a voté l'adoption du statut d'entreprise à mission pour Citeo et un Comité de mission de 10 membres a été nommé.
- Lors de sa première réunion, en date du 12 mars 2021, Madame Patricia Ricard a été élue présidente du Comité de mission pour 3 ans.

➔ 2- Proposer les objectifs opérationnels et les indicateurs pour chaque objectif statutaire

Le Comité de mission constate que le Comité exécutif de l'entreprise lui a soumis des propositions d'objectifs opérationnels et d'indicateurs lors de sa séance du 12 mars 2021 qui ont été complétés et modifiés à la suite des échanges intervenus avec le Comité puis représentés lors de sa séance du 26 octobre 2021.

Le Comité de mission a poursuivi ses échanges avec le Comité exécutif de l'entreprise lors de sa séance du 31 mars 2022 sur la sélection des objectifs opérationnels permettant le suivi et l'audit des objectifs statutaires et a abouti au résultat suivant :

Adossés aux 5 objectifs statutaires, 8 objectifs opérationnels constituant nos leviers d'action et 11 indicateurs de performance ont été définis par l'entreprise et validés par le Comité de Mission.

Pour mener à bien et suivre la réalisation de la mission Citeo et le Comité de mission ont sélectionné les objectifs opérationnels et indicateurs suivants :



Reduire l'impact environnemental des produits des clients de Citeo en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et stratégies

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (LEVIERS D'ACTION)

01

Pour les emballages indispensables, conduire les clients à produire des emballages recyclables et réemployables et faire émerger les filières de recyclage manquantes. Cela s'effectue au travers de l'accompagnement à l'écoconception, des programmes R & D sur le recyclage et de la modulation tarifaire.

INDICATEURS DE PERFORMANCE



Pourcentage des emballages et papiers qui peuvent bénéficier d'une filière de recyclage existante en pratique et à l'échelle d'ici 2030, sauf exemptions éventuelles pour des raisons techniques et/ou réglementaires et/ou environnementales (ex : bois ou petits emballages).



Avoir réalisé un plan d'étude et d'expérimentations sur les dispositifs permettant aux metteurs en marché de commercialiser des emballages réemployables.



Taux de recyclage.

TRAJECTOIRES VISÉES*



À 2030 : 100 % des emballages et papiers peuvent bénéficier une filière de recyclage existante en pratique et à l'échelle d'ici 2030, sauf exemptions éventuelles pour des raisons techniques et/ou réglementaires et/ou environnementales (ex : bois ou petits emballages).



Avoir défini un plan d'action, l'avoir instruit et soumis au CA de mi-2023.



Au 31/12/2023 : Croissance de 2 pts sur les taux de recyclage.

* Certaines trajectoires visées pourront évoluer selon des éventuelles modifications réglementaires notamment.



Créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (LEVIERS D'ACTION)

02

Promouvoir un dispositif de collecte et de tri au coût optimisé pour le recyclage des emballages et papiers, permettant la progression du taux de recyclage.

03

Faciliter l'innovation et catalyser l'émergence de solutions pour développer le réemploi et la recyclabilité des emballages et des papiers.

INDICATEURS DE PERFORMANCE



Pourcentage de population où le tri est possible.
KPI cible :
Taux de population en desserte optimale
3 matériaux : Verre, Papiers et Plastique (Flux plastique au global comprenant les briques, métaux et carton).



Avoir réalisé un plan d'étude et d'expérimentations sur les dispositifs permettant aux metteurs en marché de commercialiser des emballages réemployables.



Part du Budget consacrée à la R&D, innovation, développement, par filière.

TRAJECTOIRES VISÉES*



À 2028 : Population en desserte optimale
Verre : 95 %
Papiers (si collecte séparée) : 91 %
Emballages légers : 98 %.



Avoir défini un plan d'action, l'avoir instruit et soumis au CA de mi-2023.



À partir de 2023 déploiement des actions avec comme ambition sur la durée du nouvel agrément, pour les actions de R&D :
1,5 % pour les emballages ménagers (y compris les actions fléchées vers le réemploi) et 2 % pour les papiers graphiques.



Donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (LEVIERS D'ACTION)

04

Favoriser l'accessibilité et la pertinence de l'information sur les consignes de tri relatives aux emballages et aux papiers.

05

Favoriser l'éducation à l'environnement des futurs consommateurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE



Nombre de téléchargements de l'application Guide du tri et de sa version web.



Pourcentage de relais pédagogiques qui ont connaissance des programmes d'écocitoyenneté de Citeo.

TRAJECTOIRES VISÉES*



Nombre de téléchargements de l'application Guide du tri et de sa version web.



En 2024 : croissance de 10 % des relais pédagogiques (professeurs, parents, animateurs...) utilisateurs des programmes et partenariats de Citeo.

* Certaines trajectoires visées pourront évoluer selon des éventuelles modifications réglementaires notamment.



Co-construire et promouvoir les solutions et positions de Citeo, de l'échelle locale à l'international

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (LEVIERS D'ACTION)

06
Prendre part aux réflexions et travaux des parties prenantes qui visent le développement de l'économie circulaire.

07
Accompagner l'émergence de start-up dont les solutions répondent aux enjeux des clients et de la réglementation.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

↓
Quotité de contributions structurantes (réunions ou partage de positions) auxquelles Citeo a pris part.

↓
Proportion de startups accompagnées dans l'accélérateur Circular Challenge qui auront passé un grade sur l'échelle TRL (Technology Readiness Level).

TRAJECTOIRES VISÉES*

↓
Identifier les concertations structurantes en lien avec l'activité de Citeo et sa raison d'être.
Participer à 100 % de ces concertations et être force de proposition.

↓
100 % de startup accompagnées ont progressé (au moins d'un grade) sur l'échelle TRL grâce à l'accompagnement de Citeo.



Cultiver l'engagement des équipes de Citeo dans le cadre de sa mission

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (LEVIERS D'ACTION)

08
Créer les conditions de l'engagement des collaborateurs, au service des 4 premiers objectifs de la mission.

Un des moyens pour cela est la mise en place de l'intranet CiteHome, dont la participation active est suivie.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

↓
Indicateur de perception par les collaborateurs de leur niveau d'engagement : NPS collaborateur. Index mesuré annuellement.

TRAJECTOIRES VISÉES*

↓
En 2025 : 75 % de collaborateurs se déclarent prêts à recommander l'entreprise.

Déploiement de la feuille de route d'entreprise à mission

En 2021, Citeo a commencé à déployer sa feuille de route d'entreprise à mission, en lançant la mise en œuvre de ses objectifs opérationnels. Ainsi, des premières actions ont été inscrites au crédit des objectifs opérationnels. Parmi ces actions, on peut citer :



Les travaux menés pour réduire l'impact environnemental des produits des clients de Citeo, tels que :

Les appels à projets sur les emballages rigides, les films et emballages souples

Les travaux du Cotrep, protocoles de tests, les travaux sur la standardisation des emballages réemployables

L'étude ReUse lancée avec 20 industriels et 5 distributeurs pour modéliser un dispositif de réemploi mutualisé national

Le Do tank réemploi avec clients et acteurs de la filière pour identifier les perspectives de mutualisation pour accompagner le développement du réemploi



Les travaux et projets lancés pour créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain en conjuguant performances environnementale et économique, dont :

L'accélérateur d'innovations pour l'économie circulaire, Circular Challenge

Les études recyclabilité, collecte

Les appels à projets



Les actions menées pour donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation, comme :

Les campagnes menées sur les réseaux sociaux et influenceurs et partenariats newsletters ciblées enseignants

Le développement de l'application Guide du tri

Le déploiement de la newsletter jeunesse et de programmes éducatifs pour développer l'écocitoyenneté

La diffusion de campagnes de mobilisation pour sensibiliser le plus grand nombre



Les projets identifiés pour co-construire et promouvoir les solutions et positions de Citeo, de l'échelle locale à l'international, dont :

La mise en relation des clients et des parties prenantes de Citeo avec les start-up

La mise en place de modules d'accompagnement des start-up (expertise métier, modèle économique)

Le déploiement d'un outil digital à destination de l'interne et des parties prenantes pour fluidifier et simplifier la comitologie interne

La réalisation d'un guide de la concertation à destination des collaborateurs Citeo

Les journées d'accélération, bootcamps, ateliers...

Les actions mises en œuvre pour cultiver l'engagement des équipes de Citeo dans le cadre de sa mission, telles que :

L'innovation dans les modes de travail via le développement d'un travail hybride : expérimentation autour d'une souplesse jusqu'à 3 jours de télétravail pour les collaborateurs ce qui améliore la qualité de vie au travail

L'accompagnement des managers en lien avec le développement d'un travail hybride : programme ad hoc pour les aider avec cette évolution de leur rôle

La mise en place d'outils et de programmes participatifs et collectifs permettant de développer une culture d'entreprise, vecteur d'engagement

Quelques mots sur l'activité de Citeo en 2021

L'année 2021 a été une nouvelle fois marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19. Malgré cet environnement encore incertain, le taux de recyclage des emballages ménagers ressort à 72 % en progression de 3 points par rapport à 2020. Dans un contexte de gisement en stagnation, les tonnes recyclées augmentent, reflet du rebond post-Covid et de la progression de la collecte des cartons. Sur la filière des papiers graphiques et dans un contexte d'érosion du gisement mis en marché, le taux de recyclage (calculé sur les tonnes recyclées en 2020) ressort à 62 %, en progression de 1 point par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, à l'instar de 2020, Citeo est parvenu à poursuivre normalement ses activités et a répondu aux attentes de ses clients en atteignant une note d'opinion de 7,3, stable par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, Citeo a continué ses actions pour ses collaborateurs, avec la généralisation du télétravail et des mesures sanitaires au sein de l'entreprise.

Dans le cadre des discussions portant sur le projet de loi Climat et Résilience promulguée et publiée au Journal Officiel le 24 août 2021, Citeo a rencontré à plusieurs reprises des décideurs publics afin de faire part de son

analyse sur les différentes dispositions qui pouvaient impacter les activités de Citeo (affichage environnemental, développement du vrac, réemploi...). Par ailleurs, les négociations relatives aux nouveaux cahiers des charges des filières emballages ménagers et papiers graphiques, ainsi que l'entrée en vigueur concomitante des nouvelles obligations issues de la loi AGEC ont été organisées et encadrées par la Direction Générale de la Prévention des Risques (Ministère de la Transition Écologique). Dans le cadre de la Commission inter-filière de responsabilité élargie du producteur (CIFREP), quatre groupes de travail, réunissant les représentants des parties prenantes, ont démarré en 2021.

Si les entreprises agréées ne sont pas membres de ces groupes de travail en application de règles de droit de la concurrence, Citeo a été invité à partager son analyse et ses retours d'expérimentation notamment sur les enjeux de généralisation de la collecte sélective hors foyer et sur les révisions des barèmes de soutien aux collectivités locales. Les travaux se poursuivent au premier semestre 2022.

Quelques chiffres clés 2021 (consolidés Citeo et Adelphe)

EMBALLAGES MÉNAGERS

Performances de recyclage

72 %
de taux de recyclage
soit **3,8 M**
de tonnes d'emballages ménagers recyclés

Bénéfices environnementaux

2,2 M
de tonnes de CO₂
évités grâce au recyclage des emballages
soit l'équivalent d'**1 M**
de voitures en moins sur les routes

PAPIERS GRAPHIQUES

Performances de recyclage

62 %
de taux de recyclage
soit **1 M**
de tonnes de papiers recyclés

Bénéfices environnementaux

19 MD
de litres d'eau économisés grâce au recyclage des papiers
soit l'équivalent de
6 400
piscines olympiques

M = million(s). MD = milliard(s).

LES PROCHAINES ÉTAPES



Depuis la création du dispositif de tri et de recyclage, première solution mise à disposition des citoyens pour réduire leur impact environnemental, notre économie, nos territoires et nos modes de vie se sont profondément transformés. Désindustrialisation, essor de la distribution et de la logistique, plus récemment la croissance du e-commerce, reconfigurent les territoires avec de nouveaux bassins d'activité et de flux de marchandises donc de déchets d'emballages et de papiers.

Le Covid, la hausse des aspirations environnementales, le développement du télétravail, des nouvelles formes de travail, la place des loisirs dans nos vies accélèrent ces évolutions; nos modes de vie et pratiques quotidiennes évoluent très rapidement.

Ces multiples mutations impactent les clients, les partenaires, les activités et plus globalement l'écosystème de Citeo. 30 ans après sa création, Citeo fait face à de nouveaux enjeux : assurer la continuité du geste de tri en dehors du foyer; développer des solutions efficaces pour lutter contre les déchets abandonnés, accélérer le déploiement d'emballages réemployables, faire évoluer les dispositifs pour intégrer les emballages de la restauration. L'accompagnement des clients pour ancrer l'écoconception au cœur de leur stratégie et le développement des actions de sensibilisation et d'éducation à l'écocitoyenneté resteront dans les années qui viennent des marqueurs forts de l'action de l'entreprise.

Dans cette période de profonde transformation, l'entreprise à mission contribuera à fixer le cap. Nous pourrions nous référer à notre raison d'être et nos objectifs statutaires pour fédérer tous les acteurs, a fortiori les collaborateurs et les engager dans cette nouvelle dynamique.





Tous les papiers se trient et se recyclent,
ce document aussi !

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

www.citeo.com